

DEPARTEMENT
VOSGES
CANTON
LE VAL-d'AJOL
COMMUNE
LE VAL-d'AJOL

ARRÊTE n° 88 / 2025

OBJET :

Le Maire du Val-d'Ajol,

**REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE CIRCULATION A L'OCCASION
DE TRAVAUX**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-4,
- Vu le Code de la Route,
- Considérant les travaux de dévoiement de réseau optique à Pombégoute (VC177),

ARRETE:

ARTICLE 1° - Du mardi 15 avril 2025 au mardi 29 avril 2025, la circulation de tous véhicules sera réduite à Pombégoute (VC177) entre le numéro 4 et le numéro 12. Un alternat manuel sera mis en place. Le stationnement et le dépassement seront interdits au droit du chantier. La vitesse sera réduite à 30 km/h dans la zone du chantier. Ces prescriptions seront levées à l'avancement du chantier.

ARTICLE 2° - La signalisation nécessaire aux prescriptions du présent arrêté sera mise en place, entretenue et surveillée par l'entreprise CRJ & HD TELECOM et ses SOUS TRAITANTS en charge des travaux.

ARTICLE 3° - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val-d'Ajol et Monsieur le Gardien de Police Municipale seront chargés de l'application des dispositions édictées par le présent arrêté.

ARTICLE 4° - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

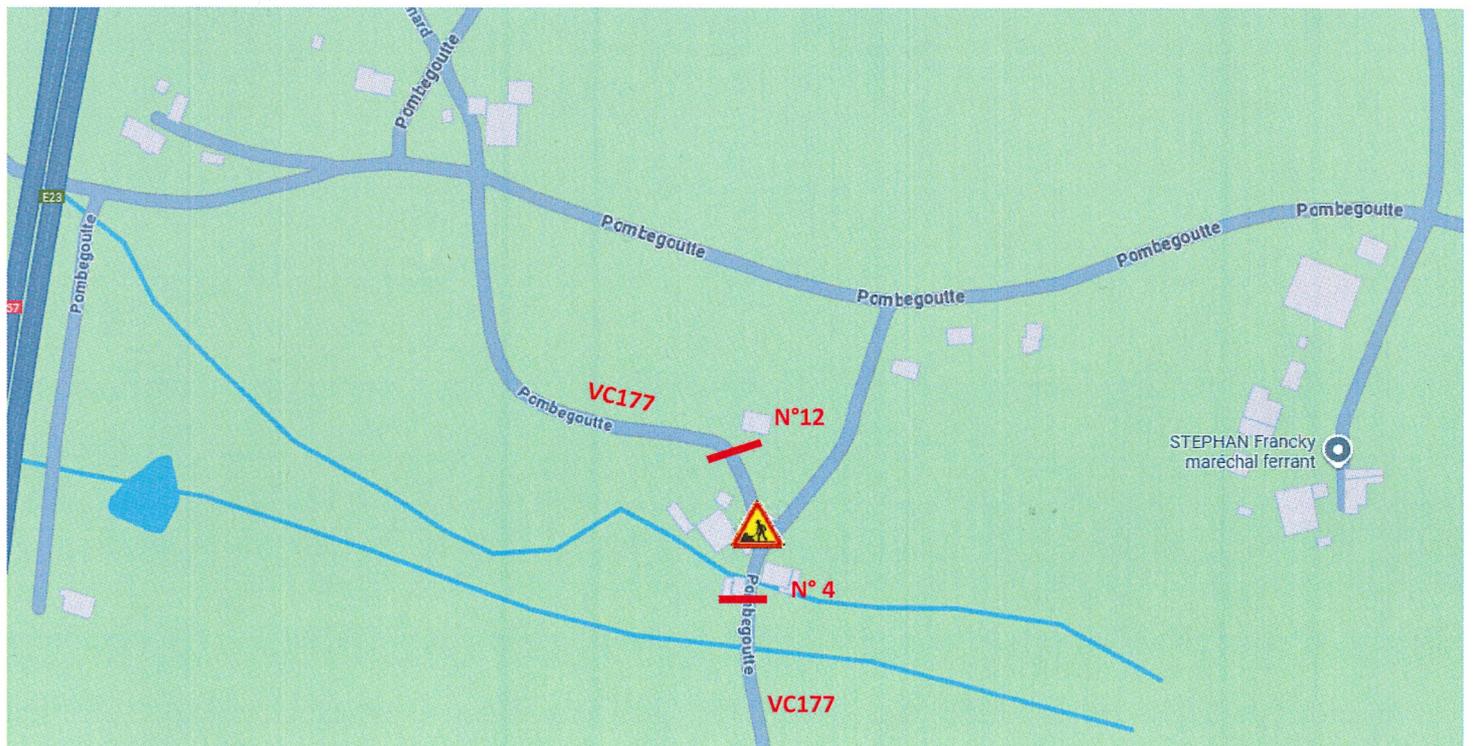
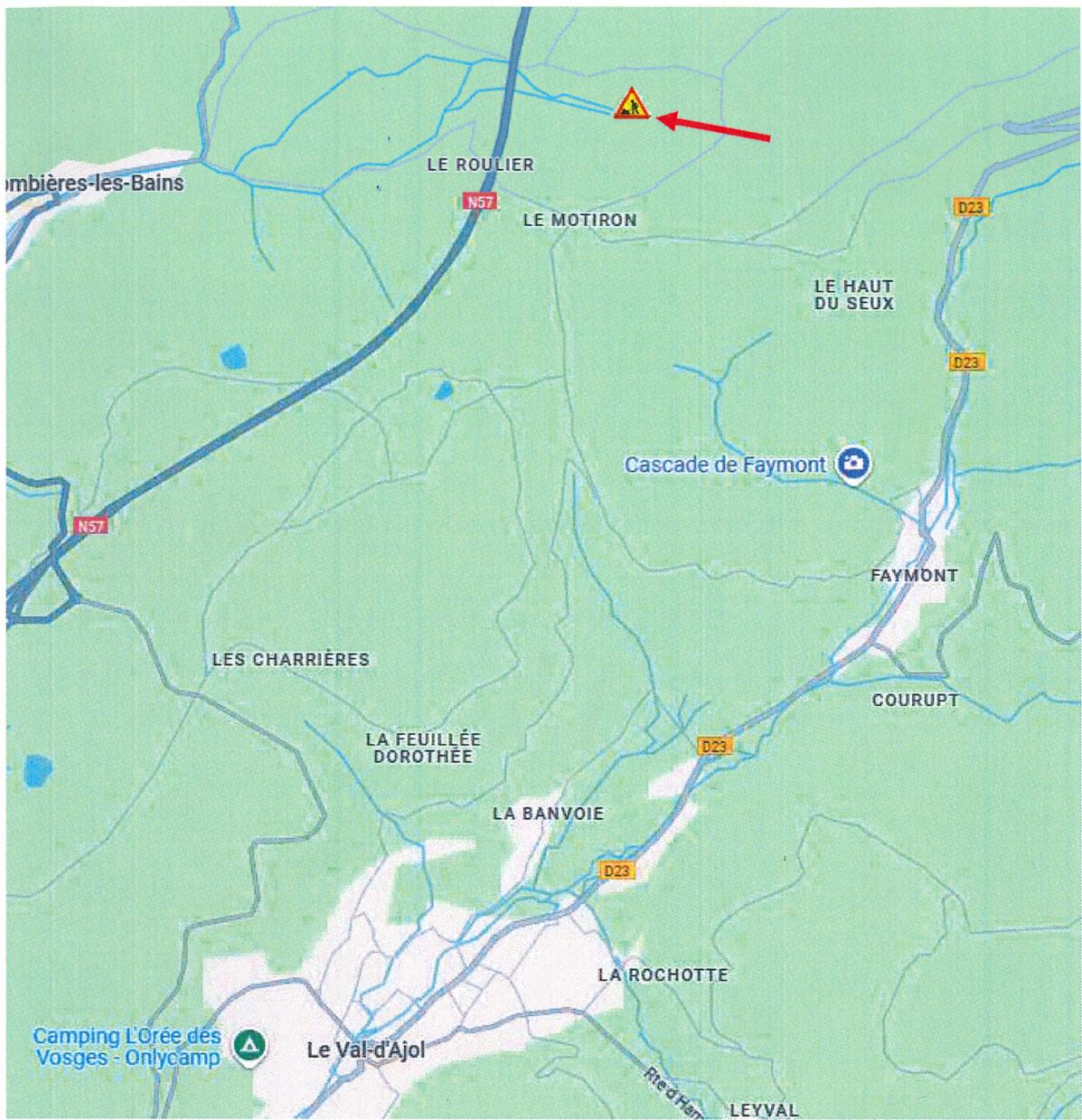
- . Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val d'Ajol,
- . Monsieur le Gardien Principal de Police Municipale,
- . Monsieur le Chef des Services Techniques Municipaux,
- . Monsieur le Chef de Centre de Secours des Pompiers du Val d'Ajol,
- . Service départemental d'incendie et de secours des Vosges,
- . SICOVAD.

LE VAL-D'AJOL, le 08 / 09 / 2025

Le Maire,



Thomas VINCENT

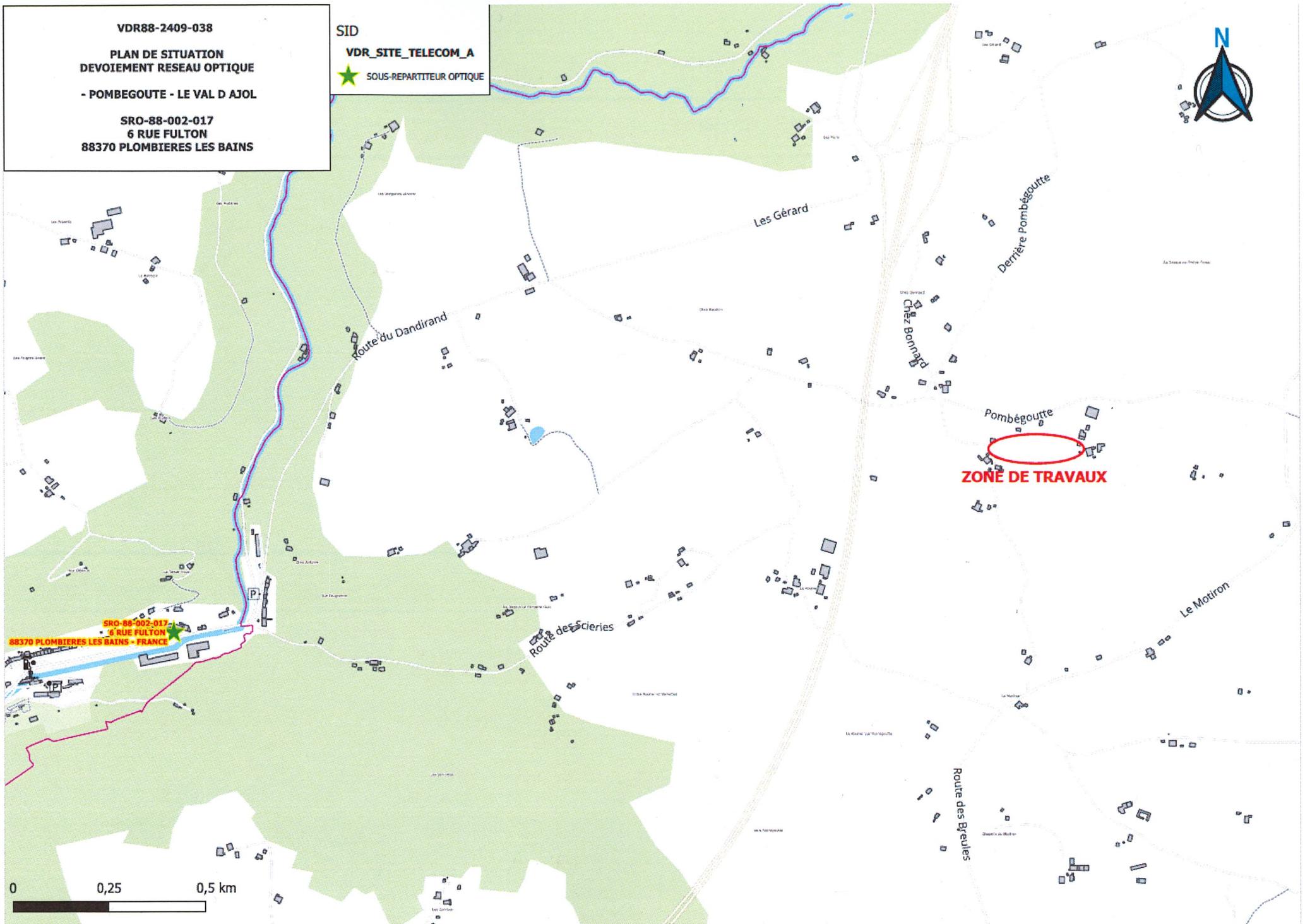


VDR88-2409-038

PLAN DE SITUATION
DEVOIEMENT RESEAU OPTIQUE
- POMBEGOUTE - LE VAL D AJOL

SRO-88-002-017
6 RUE FULTON
88370 PLOMBIERES LES BAINS

SID
VDR_SITE_TELECOM_A
★ SOUS-REPARTITEUR OPTIQUE



SRO-88-002-017
6 RUE FULTON
88370 PLOMBIERES LES BAINS - FRANCE

ZONE DE TRAVAUX

